

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5233>



Stage "carrière" : modalités d'inspection, revalorisation...

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - A la Une en Saône-et-Loire -



Publication date: mercredi 7 décembre 2016

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le SNES 71 organise un stage syndical (ouvert à tous, syndiqués ou non) le mardi 24 janvier 2017

Nouvelle carrière / Nouvelle évaluation / Quels changements pour les certifiés ?

NB : des stages consacrés aux nouvelles carrières des agrégés, des CPE et des Copsy seront organisés à Dijon par la section académique en janvier ou février.

L'objet de ce stage est d'apporter les éléments d'appréciation de tous les nouveaux dispositifs avec leur calendrier d'application :

- **Transfert prime point** : Mais qu'est-ce que cela veut dire ?!
- **Nouvelle carrière** : Ah bon ?
- **Revalorisation** : On entend beaucoup ce mot mais on ne sait plus ce qu'il veut dire !
- **Reclassement** : Mais enfin, pour quoi faire ?!
- **Réforme de l'évaluation** : Vais-je encore voir mon inspecteur ? Et ma note administrative alors ?!

Ce stage aura lieu à Chalon-sur-Saône, à la Maison des Syndicats (à côté du lycée Mathias).

Chaque enseignant syndiqué ou non peut participer à cette journée (chaque fonctionnaire a droit à 12 jours de formation syndicale par an).

Pour cela, il suffit de :

- déposer la demande d'autorisation d'absence de droit **avant le 16 décembre 2017, donc avant les vacances de Noël** auprès de votre chef d'établissement

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/odt-251e4.svg>

Modèle d'autorisation d'absence modifiable (titulaires et non titulaires)

- de nous retourner le bulletin d'inscription par mail (snes71@dijon.snes.edu) ou voie postale (SNES 71, 2 rue du parc 71100 Chalon/Saône)

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/doc-d03fe.svg>

Bulletin d'inscription

L'organisation du stage dépendant du nombre d'inscrits, ne négligez pas cette étape et informez-nous de votre venue au plus tard la première semaine de janvier !

Nous vous espérons le plus nombreux possible, et vous souhaitons bon courage pour ces deux dernières semaines avant un repos bien mérité !



Fédération Syndicale Unitaire